



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.4

Numéro de la demande : 2024-2183
Demande : Modification de l'étiquette du produit – méthode d'application
Demandeur : Bayer CropScience Inc.
Produit : BUTEO Start 480 FS
Numéro d'homologation : 31451
Principe actif (p.a.) : Flupyradifurone
N° de document de l'ARLA : 3748693

But de la demande

La présente demande concerne la modification de l'étiquette de BUTEO Start 480 FS afin d'autoriser l'application foliaire d'un insecticide du groupe 4D après le semis de semences traitées par BUTEO Start 480 FS.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluation des effets sur la santé

Aucune nouvelle donnée sur les résidus de flupyradifurone n'a été soumise ou requise pour étayer les mentions figurant sur l'étiquette de BUTEO Start 480 FS et autoriser l'utilisation foliaire d'un insecticide du groupe 4D après le semis de semences traitées par BUTEO Start 480 FS. Les données sur les résidus précédemment examinées, issues d'essais sur le terrain réalisés dans ou sur le canola, ont été réévaluées dans le cadre de la présente demande, et la limite maximale de résidus (LMR) de 0,03 ppm dans ou sur les sous-groupes de cultures 20A-R et les graines de moutarde (de type condimentaire) est adéquate pour couvrir les résidus de flupyradifurone résultant de l'utilisation combinée sur les semences et en application foliaire, comme indiqué sur l'étiquette de BUTEO Start 480 FS.

Aucune évaluation de la toxicité ou du risque d'exposition en milieu professionnel n'est requise pour la présente demande.

Évaluation des effets sur l'environnement

À la lumière de l'évaluation des renseignements scientifiques à sa disposition, l'ARLA estime que les risques pour l'environnement associés à l'utilisation de BUTEO Start 480 FS sont acceptables lorsque le produit est utilisé conformément au mode d'emploi figurant sur l'étiquette, lequel comprend les mesures requises d'atténuation des risques.

Évaluation de la valeur

Les renseignements soumis concernant la valeur comprenaient une justification scientifique

fondée sur les recommandations actuelles de l’Insect Resistance Action Committee (IRAC) au sujet du recours au même groupe d’insecticides pour le traitement des semences et pour l’application foliaire. Selon les orientations de l’IRAC en matière de gestion de la résistance, de tels traitements sont acceptables à condition qu’ils soient limités à une seule fenêtre d’application visant une même génération de l’organisme nuisible ciblé. Les renseignements soumis concernant la valeur sont suffisants pour que soit levée la restriction d’utilisation des insecticides du groupe 4D après l’utilisation de BUTEO Start 480 FS pour traiter les semences de soja, de canola et de moutarde (oléagineuse et de type condimentaire), et pour que soient modifiés les énoncés sur la gestion de la résistance de façon à fournir des orientations en lien avec ce changement.

Conclusion

L’Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé l’évaluation des renseignements fournis et estime qu’ils sont suffisants pour appuyer la modification de l’étiquette de BUTEO Start 480 FS.

Références

**N° de
document de
l’ARLA**
3594871

Référence

2024, Value assessment supporting the registration of Sivanto Energy insecticide for control of flea beetles in crop subgroup 20A: rapeseeds, mustard seed (oilseed and condiment), oil radish, rapeseed (canola), and cultivars and/or hybrid of these) including Brassica carinata and the amendment of Buteo Start 480 FS' label., DACO: 10.1, 10.2.1, 10.2.3.1, 10.2.3.3, 10.3.1, 10.3.2, 10.4, 10.5.1, 10.5.2, 10.5.3

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2025

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9